

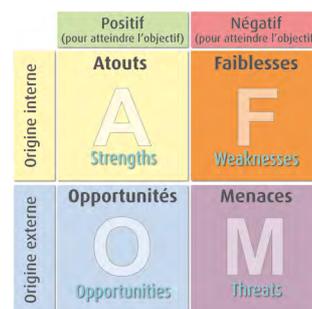
Synthèse, enjeux et orientations

Synthèse : les grilles AFOM

Les grilles « Atouts Faiblesses Opportunités Menaces » permettent de faire le lien entre le diagnostic et les enjeux et orientations. Ces grilles sont établies selon un objectif spécifique. Concernant la qualité de l'air, il s'agit du développement durable de la Normandie. Les éléments présentés en haut de la grille (atouts et faiblesses) concernent les points spécifiques à la région et sur lesquels il est possible d'agir. Les éléments situés en bas de la grille (opportunités et menaces) concernent les points qui ne sont pas spécifiques à la région. Les grilles ont été réalisées dans le cadre d'ateliers menés avec les rédacteurs du diagnostic (cf. p. 2). Elles sont actualisées annuellement.

Plan du chapitre

- Synthèse : les grilles AFOM
- Enjeux et orientations



Atouts

Qualité de l'air

- De manière générale, respect des valeurs limites réglementaires des polluants identifiés dans les mesures effectuées.
- Baisse de la concentration de certains polluants : diminution importante pour le dioxyde de soufre (SO₂) et le plomb (Pb), diminutions moins importantes pour d'autres polluants (particules fines, oxydes d'azote).

Contexte géographique

- Géographie généralement favorable de la Normandie : les masses d'air viennent majoritairement de l'Ouest et sont moins concentrées en pollutions urbaine et rurale comparativement à d'autres régions, relief peu marqué favorable à la circulation d'air avec peu de grandes vallées.
- Climat pluvieux et pas trop chaud en été qui permet d'éviter de trop fortes concentrations de polluants (la pluie « nettoie » l'air, la chaleur et l'ensoleillement favorisent des pics d'ozone).

Activités humaines et leviers d'action

- Région à échelle humaine rendant plus facile la mise en place de politiques concernant l'ensemble du territoire.
- Acteurs et experts régionaux mobilisés : travail pionnier sur les odeurs des Nez normands.
- Leviers d'action nombreux et diversifiés : multiplicité des acteurs concernés et des sources de pollution.
- Acteurs industriels impliqués dans la réduction des pollutions émises.
- Efforts des différents acteurs pour limiter les consommations d'énergie, sources de pollution.
- La mer de la Manche est située en zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre, ce qui implique des dispositifs techniques de limitation de leurs émissions pour les navires (Convention internationale de Marpol).

Faiblesses

Qualité de l'air

- Présence de polluants réglementés identifiés comme problématiques au regard de la santé humaine : particules fines, oxydes d'azote, ozone, pollens, radon...
- Non respect de certaines valeurs limites réglementaires (dioxyde d'azote sur Rouen) et de certaines valeurs guides de l'Organisation mondiale de la santé.
- Faible homogénéité de la surveillance selon les territoires avec une information moins précise dans les territoires ruraux.

Contexte géographique

- Répercussions du changement climatique sur les pollutions de l'air.
- Arrivée de pollutions issues de la région parisienne et du Bénélux.
- Émissions naturelles de radon dans certaines zones du massif ancien.

Activités humaines et leviers d'action

- Présence de sites industriels, d'activités agricoles et nucléaires générateurs de pollutions atmosphériques.
- Développement d'un habitat proche des sources d'émissions (réseau routier, industriel...).
- Étalement urbain et congestion entraînant de fortes pollutions, en particulier dans les grandes agglomérations : Rouen, Le Havre, Caen...
- Surreprésentation des déplacements liés à l'utilisation des voitures très émettrices de polluants.
- Faible représentation de l'agriculture biologique ou raisonnée sur le territoire.
- Trafic maritime très important générateur de polluants sur la mer de la Manche.
- Faible représentation des transports en commun et des modes actifs dans le réseau de déplacements.
- Mobilisation insuffisante de la population et des collectivités.
- Multiplicité des partenaires et des sources de pollution, ce qui rend l'action plus complexe.

Opportunités

- Émergence d'une prise de conscience collective des enjeux sanitaires liés à la qualité de l'air.
- Développement de la communication au niveau national et international.
- Développement de nouvelles approches permettant de réaliser des aménagements urbains plus favorables à la qualité de l'air et à la santé (pistes cyclables, transports en commun, végétalisation des espaces...).
- Meilleure prise en compte de la problématique de l'air intérieur dans les établissements recevant du public, notamment pour ce qui concerne les personnes sensibles.
- Approfondissement des connaissances grâce à l'amélioration technique des dispositifs de mesure des polluants et à la modélisation de leur répartition.
- Développement technologique permettant la mise en œuvre de techniques de réduction des émissions : véhicules hybrides, électriques, à hydrogène, systèmes d'alimentation électrique à quai des ports, systèmes de propulsion des navires, systèmes industriels de dépollution, matériels agricoles, appareils de chauffage au bois plus performants...
- Mise en place, au niveau national, de dispositifs spécifiques de soutien en faveur de la qualité de l'air : aides financières pour les véhicules moins polluants, pour le recours au transport en commun, appels à projets...
- Dans certains cas, développement d'infrastructures physiques (contournements...) et de modes d'échanges dématérialisés permettant de réduire les phénomènes de congestion du trafic.
- Évolution du droit et des références professionnelles : loi d'orientation des mobilités, loi pour la transition énergétique, Écophyto, directives européennes, référentiels de bonnes pratiques...
- Exemplarité de certaines initiatives permettant de diffuser des bonnes pratiques.
- Évolution des modes de travail : recours plus important aux visio-conférences, télétravail...

Menaces

- Impact sanitaire des expositions même à de faibles taux de concentration.
- Absence de suivi régulier de nombreux polluants non réglementés : pesticides...
- Sous-estimation des effets cocktails et découverte de nouveaux effets sanitaires de la pollution de l'air sur la santé au fur et à mesure de l'amélioration des connaissances.
- Changements difficiles à mettre en œuvre : implique une évolution des comportements et des modes de vie.
- Changement climatique : accentuation des phénomènes de pollutions avec l'augmentation des températures.
- Développement de polluants non maîtrisés avec l'innovation technologique et l'intensification des modes de production : polluants dits « émergents » ayant de forts impacts sur la santé (pollutions électromagnétiques, perturbateurs endocriniens, pesticides...) et sources d'inquiétude pour la population.
- Forts impacts des pollutions de proximité sur la santé des riverains.
- Possibles antagonismes entre les politiques publiques : développement du chauffage au bois, des isolations thermiques...
- Urbanisme qui prend difficilement en compte la qualité de l'air.
- Coût de la prise en charge des maladies liées à la qualité de l'air pour le système de santé.
- Baisse des rendements agricoles liés à la pollution à l'ozone.

Enjeux et orientations

Les enjeux et orientations ont été définis en ateliers participatifs et suite aux consultations externes réalisées. Pour chaque enjeu, plusieurs orientations sont définies. Elles ont vocation à être déclinées par l'ensemble des acteurs du territoire : État, collectivités locales, entreprises, associations, citoyens...

Définitions

Un enjeu :

ce qui est « en jeu », « ce que l'on peut gagner ou perdre »

Une orientation :

« ce qui permet de donner du sens »

La connaissance : un enjeu pour l'action

► Améliorer et développer la connaissance

- 1/ Mobiliser des moyens d'informations concernant l'ensemble des polluants identifiés y compris notamment les polluants non suivis dans le cadre de la réglementation "qualité de l'air" (pesticides, champs électromagnétiques...).
- 2/ Montrer l'impact de la qualité de l'air sur les différents milieux.
- 3/ Développer la modélisation de la qualité de l'air à une échelle fine sur l'ensemble de la Normandie.
- 4/ Améliorer les connaissances liées aux polluants réglementés (origine, répartition...) afin de cibler les leviers d'action les plus efficaces.

► Mieux partager la connaissance

- 1/ Sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'enjeu de la qualité de l'air pour la santé publique, l'environnement et l'attractivité du territoire.
- 2/ Communiquer de manière plus accessible, opérationnelle et mobilisatrice : mettre en avant les leviers d'action pour chacun.
- 3/ Accompagner les professionnels par une communication ciblée.
- 4/ Organiser les moyens de mise en réseau des différentes sources d'information.
- 5/ Faire connaître les liens entre qualité de l'air, activités humaines et modes de vie.
- 6/ Communiquer sur les coûts économiques, sociaux et environnementaux de l'inaction.
- 7/ Développer la communication relative aux impacts sanitaires de la qualité de l'air intérieur.

Indicateur

- Existence de données sur les polluants non réglementés.

Indicateur

- Suivi et analyse des consultations du site web d'Atmo Normandie et de la DREAL.

La réduction des pollutions et des expositions humaines : un enjeu pour la santé des habitants et l'attractivité du territoire

► Coordonner de manière plus efficace les différentes actions pour la réduction des pollutions

- 1/ Mettre en cohérence les politiques publiques : prendre en compte la thématique de la qualité de l'air dans l'ensemble des politiques publiques et privilégier de manière plus systématique les actions favorables à la qualité de l'air.
- 2/ Associer les citoyens, les associations, les collectivités et les professionnels pour encourager une mobilisation plus globale, créative et efficiente.
- 3/ Utiliser les actions pilotes pour développer des modèles alternatifs : évaluer, partager et reproduire les expériences positives.

► Développer et soutenir des activités et des modes de vie plus vertueux et plus sains

- 1/ Mobiliser les collectivités, les professionnels et les citoyens pour réduire les émissions de polluants à la source.
- 2/ Modifier les pratiques de déplacement : réduire l'autosolisme (conduite individuelle en automobile), développer les usages non polluants.
- 3/ Développer et soutenir les modes alternatifs aux pratiques polluantes : pratiques agricoles, systèmes énergétiques, activités industrielles...
- 3/ Accompagner les professionnels et les collectivités pour une meilleure prise en compte de la qualité de l'air dans l'évaluation des impacts environnementaux de leurs activités et dans la réduction de leurs émissions.

► Réduire les expositions humaines

- 1/ Prendre en compte l'impact des pollutions de proximité en amont des projets d'aménagement, dans le choix des morphologies et des implantations urbaines.
- 2/ Intégrer les problématiques de qualité de l'air intérieur dans l'ensemble des constructions.

Indicateur

- Meilleure évaluation et prise en compte de la qualité de l'air dans les études d'impact : échantillon représentatif.

Indicateur

- Part des surfaces agricoles certifiées en mode biologique.
- Parts respectives de la voiture, du vélo, de la marche et des transports en commun dans les déplacements.

Indicateur

- Nombre de personnes exposées à des dépassements de seuils réglementaires et nombre de personnes exposées aux valeurs de l'Organisation mondiale de la santé.